



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 13 décembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Manuel Pottier (après 21h), Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly, Marc Duhamel.

Pouvoirs :

Pascale Douineau a donné pouvoir à Cécile Peltier
Eric Alagon a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Marie-Louise Cornou a donné pouvoir à Michaël Quernez
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michel Forget (jusqu'à 21h)
David Le Doussal a donné pouvoir à Christophe Couic
Stéphanie Mingant, a donné pouvoir à Géraldine Guet
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger (à partir de 20h40)
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

7. PROJET DE RENOVATION/EXTENSION DU COMPLEXE TENNIS DE QUIMPERLE : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Exposé :

La Ville de Quimperlé dispose d'un complexe tennistique datant des années soixante.

Celui-ci est composé de trois courts de tennis couverts, trois courts extérieurs en terre battue sur moquette aiguilletée récemment reconstruit en 2015 et d'un club house de 50 m².

L'ensemble de cet équipement est mis à disposition du Tennis Club de Quimperlé, qui évolue depuis quelques années dans les dix meilleurs clubs de France.

Les installations qu'occupe le TCQ sont de plus en plus inadaptées :

- en termes de taille.
- en termes de conditions d'accueil des sportifs comme du public.
- en termes de fonctionnement avec des problèmes d'isolation et de chauffage.
- en termes de hauteurs de plafonds qui ne répondent aux exigences à la compétition de haut niveau.
- Par ailleurs, le bâtiment en bac acier simple peau non isolé et toiture en fibrociment ne permet pas d'avoir une température constante

Depuis 2015, la Ville de Quimperlé s'est engagée dans un programme de rénovation et de développement des infrastructures dédiées au tennis.

La restructuration du complexe tennistique de Kerbertrand est devenue une priorité d'investissement afin d'adapter ces équipements à la pratique de haut-niveau et à une activité en croissance continue avec à la mise en place de la filière de sport étude

Une mission de programmation et d'assistance au choix de maître d'œuvre pour la rénovation/extension de ce complexe tennistique a été confiée à un bureau d'études spécialisé. Il est ainsi envisagé une refonte complète des installations, à l'exception des trois courts extérieurs réalisés en 2015.

Le projet prévoit l'aménagement d'un 4^{ème} court extérieur en terre battue artificielle, la construction de deux courts intérieurs et la rénovation de deux des trois terrains intérieurs actuels.

L'accueil du public est prévu avec des gradins fixes sur deux courts intérieurs.

Le club house et les vestiaires seront également restructurés avec la création d'espaces dédiés (salle d'accueil, salle de réunion, bureau pour les salariés, infirmerie, espace Kiné, salle de préparation physique).

Le coût des travaux est actuellement estimé à 1 694 000 € HT.

Plan de financement prévisionnel (€HT)

DEPENSES HT	Montant	RECETTES	TAUX	Montant
1- TRAVAUX :	1 694 000,00 €	DETR		150 000,00 €
		DSIL		150 000,00 €
		FFT		100 000,00 €
		CONSEIL REGIONAL		200 000,00 €
2-MAITRISE D'ŒUVRE :	204 000,00 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL (CT)		100 000,00 €
		COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	50% -plafonné à 350 000€	350 000,00 €
3- Divers - SPS-diagnostic	102 000,00 €	AUTOFINANCEMENT	48%	950 000,00 €
TOTAL -HT-	2 000 000,00 €			2 000 000,00 €

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet de rénovation/extension du complexe tennistique
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes les demandes de subventions pouvant concourir au financement de ce projet.

Avis favorable de la commission des sports du 11 décembre 2018

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 12 décembre 2018

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité (Bernard Nédellec, membre du Tennis Club Quimperlois, ne prend pas part au vote).

Le MAIRE,
 Michaël QUERNEZ.

